



Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique N°583
Affiliée à la Fédération Française d'ULM N° 03429
Agrée Ministère des Transports
Agrée Ministère de la Jeunesse et des Sports N° 03498ET0090
Organisme Déclaré DGAC FR.DTO.0385
Agrée Fédération Française Handisport N° 110342515

Mauguio, le 16 juin 2021

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 16 juin 2021

Procès-Verbal n° 248-210616

Présents :

➤ Membres du Comité Directeur:

Cyril **CARLE**, Cyrille **CHARPENTIER**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Pascal **RIDAO**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**

➤ Membres excusés :

Gil **PERRI** ; Damien **MENELLA**

➤ Membres absents :

Soufiane **KANAFI CHITI**

Ordre du jour :

- Point sur l'activité au 31 mai 2021,
- Point sur les avions,
- Point sur la sécurité,
- Point sur la formation,
- Coût horaire des avions,
- Questions diverses,
- Validation des nouveaux adhérents.

**La réunion est ouverte le vendredi 20 mai à 18:00
par Pierre SARTRE, Président.**

En préambule, Philippe SERGENT propose de créer une page sur le site de l'Aéroclub pour honorer la mémoire de certains membres de l'Aéroclub sans lesquels, notre Club ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Sa proposition est votée à l'unanimité des présents, Jean-Marie SUQUET se chargera de la mise en place de cette page.

1- Activité

Avions (heures de vol au 31 mai 2021)

941 heures de vol enregistrées au 31 mai 2021. (Pour mémoire 585 heures pour la même période l'an dernier)

Adhérents au 31 mai 2021

165 membres inscrits au 31 mai 2021. (154 pilotes et élèves pilotes, 2 élèves ULM handivol et 9 membres honoraires)

Aéroport Montpellier - Méditerranée
34130 MAUGUIO

☎00 33 4 67 65 59 38

secretariat@aeroclub-montpellier.org

Packs découverte

6 packs en cours de formation, depuis la mise en place des packs découverte, le pourcentage de personnes poursuivant vers une formation PPL ou LAPL est d'environ 60 %.

2 - Avions

Maintenance

*F-GCIJ : La centrale électronique du strobe, sera remplacée à la prochaine visite (17/06/2021), l'avion sera à nouveau apte au vol de nuit.

* F-HMON: RAS

* F-HPST : Avion arrêté du 11/06/2021 au 15/06/2021 suite à destruction du circuit de freinage par une utilisation continu des freins lors du roulage. Remplacement des 2 disques de frein, des étriers et des plaquettes. Le liquide de frein étant rentré en ébullition, les 4 maitres-cylindres de frein (au niveau des palonniers) ont dû être remplacés. (Voir point sécurité)

*F-HAFP : L'installation des 2 GARMIN G5 couplés au PA est effectuée pour un cout de plus de 10000 €. Avion arrêté depuis le 15/06/2021 suite à un problème sur le circuit de la pompe d'injection. Le moteur de l'avion étant encore sous garantie, la pompe a été démontée par l'atelier mécanique et envoyée chez le motoriste CERMEC (délai pour retour de la pompe 5 à 7 jours)

*F-GNNI : RAS

*F-GOZZ : Avion arrêté suite à train avant et jambe du train principal droite tordues, suite à des atterrissages dur ou des atterrissages avec vent de travers non maîtrisés. Durée d'immobilisation prévue entre 6 et 12 semaines (variable d'ajustement, pièces détachées ROBIN comme d'habitude)

*34AOG : Remise en service de l'ULM (handivol) plus rapide que prévue, grâce à l'efficacité du service après-vente de l'importateur ATA basé à Avignon. (ROBIN pourrait s'en inspirer)

Grande visite du F-GCIJ: Le comité directeur valide la grande visite du F-GCIJ pour le début 2022. Durée prévu d'immobilisation de l'appareil entre 1 mois1/2 et 2 mois. Vu l'importance du chantier, aile à rentoiler, remise en état complet de la cellule, etc. les ateliers demandent une pré réservation du créneau d'intervention d'environ 4 à 6 mois.

3 - Point sur la sécurité et la formation

Sécurité

Suite à l'incident sur le F-HPST, Pascal RIDAO (HT) prévoit d'envoyer un courrier à son équipe d'instructeurs, leur indiquant une procédure sur la manipulation des freins des SportStar pour éviter qu'un tel incident ne se reproduise. Un courrier (Flash sécurité) sera aussi adressé aux membres.

4 – Cout horaire des avions

Le Président informe le comité directeur que le cout de la maintenance augmente de façon inquiétante, suite à de multiples opérations de maintenance exceptionnelles (remplacement de moteurs avant fin de potentiel, choc sur hélice neuve (10 heures d'utilisation), circuit de frein brulés, atterrisseurs tordus, etc)

Après analyse des différents postes comptable « avion », il apparait que sur l'ensemble de la flotte, le Club perd environ 10 €uro de l'heure par appareil.

Après discussion, le Comité Directeur prend la décision d'une augmentation générale du tarif des avions de 3 €uro pour les SportStar et de 5 €uro pour tous les DR400 et le Cessna 172.

F-HMON, F-HPST : 120 €

F-GCIJ, F-GNNI : 136 €

F-GOZZ : 168 €

F-HAFP : 173 €

Date d'entrée en vigueur du nouveau tarif, le lundi 21 juin 2021.

Questions diverses :

- Achat d'un stock de pièces détachées : L'approvisionnement en pièces détachées ROBIN étant problématique (plusieurs mois d'attente suivant les pièces) le Président propose l'achat d'un Stock de pièces détachées ROBIN, ce stock sera géré par notre atelier et les trésoriers du club. Un système de gestion va être mis en place par Cyril CARLE (accessible depuis le « cloud »). La mise en place de ce système devrait permettre une meilleure disponibilité des machines. Cout de l'achat des pièces détachées pour le stock, environ 20000 € à 25000 €.
- Mise en place d'un contrôle qualité : Le Président propose la mise en place d'une commission de contrôle qualité comme dans les entreprises, ce qui permettrait d'améliorer le fonctionnement de notre aéroclub, car il y a certains postes dont on pourrait améliorer la gestion. Cette commission rendra des comptes sur les postes comptabilité, suivi administratif, formation et SGS. Membres désignés pour cette commission :

Philippe SERGENT, Pascal RIDAO, Cyril CARLE, Jean-Marie SUQUET

- Projet d'achat d'un avion OCEANAIR : Le comité directeur décide suite à l'expertise effectuée par notre mécanicien Yanis BOUNETTA de ne pas donner suite au projet d'achat de cet appareil, trop de frais pour la remise en état. (Prévoir une RG moteur, remplacement des pots d'échappements percés, réfection du circuit de freinage, etc...)
- Règlement Général sur la Protection des Données (**RAPPEL du RAPPEL**)
Avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion, chaque pilote doit désormais valider lui-même son intégration dans l'annuaire de l'aéroclub ; pour cela il faut se rendre sur l'écran « *Mes données - Confidentialité* », cocher la case « *Apparaître dans l'annuaire des pilotes du club* », puis cocher les données à faire apparaître (photo, téléphone, mail).
- Paiement des heures de vol (**RAPPEL du règlement intérieur**)
Le paiement du vol doit être effectué au plus tard au retour de ce dernier. Certains pilotes n'appliquant pas ce point, décision a été prise que tous les soldes de membres débiteurs seront relancés. Sans action du membre à la suite de la relance, le chèque de caution sera encaissé sous huitaine et l'accès aux clés des appareils sera suspendu.
- Le comité Directeur tiens à remercier Alexandre DIDIER pour une nouvelle livraison toujours à titre gracieux de mobilier pour notre Aéroclub (chaises, armoires métalliques) et décide à l'unanimité des membres présents de lui attribuer la somme de 200 €uro. (voir compte-rendu du comité directeur précédent)

5 - Validation des nouveaux adhérents ou renouvellement d'adhérents

BARTHE Pierre Alexandre, CERS Grégoire, DUBOIS Philippe, GARCIA Jérémy Corentin, HAFID Brahim, HAMADA Timothée, MILOJKOVIC Deyan, ORMANCEY Nathan, POLTORATZKY Francis,, SICCARDI Christophe, SITJAS Nicolas, GAVALDA Loan, MEUNIER Rémi, BOURGEOIS Alexandra.

Le Comité Directeur souhaite la bienvenue à tous.

La réunion est close à 20h00, après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président
Pierre SARTRE

Le secrétaire Général
Jean-Marie SUQUET